

REVUE DE PRESSE*

DU VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026



* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

12/09/26

Lyon 1er

La plaque de la statue Blandan a été volée, une plainte déposée par la mairie

La maire du 1^{er} arrondissement de Lyon, Yasmine Bouagga (Union de la gauche et écologiste), a annoncé qu'une plainte avait été déposée après la disparition de la plaque explicative apposée en juin dernier sur le socle de la statue du sergent Blandan. Une nouvelle plaque a été commandée.

Le 11 juin dernier, la Ville de Lyon et la mairie du 1^{er} arrondissement inauguraient, place Sathonay, en présence de nombreux habitants, d'élus et d'associations une plaque de contextualisation sur le socle de la statue du sergent Blandan, du nom de ce jeune soldat mort en Algérie, en 1842, pendant la conquête coloniale. Le monument avait été érigé en 1900 sur souscription publique « dans un contexte de valorisation par l'armée et les autorités politiques de la mission civilisatrice de la France aux colonies » avant d'être fondue en 1942. La statue actuelle en pierre, avait été réalisée par André Tajana sur commande de la Ville et installée en janvier 1962 peu avant l'indépendance de l'Algérie.

La plaque apposée par la Ville posait le contexte colonial : « La campagne militaire menée par la France, mobilise alors jus-



La statue devrait très prochainement retrouver une plaque de contextualisation, cette fois-ci fixée plus solidement. Photo Yves Le Flem

qu'à 100 000 soldats dirigés par le général Bugeaud contre les combattants résistants à la conquête coloniale, mais aussi contre la population civile, victime de massacres, déplacements forcés, destruction de villages et de cultures. L'Algérie aurait perdu près du quart de ses habitants entre 1830 et 1872. »

Elle visait, sans effacer l'Histoire, à améliorer l'information pour actualiser la mémoire en accord avec les valeurs du pré-

sent. « Une contextualisation qui fasse œuvre de pédagogie et qui puisse participer à une reconnaissance de la pluralité des mémoires et des blessures du passé, nécessaire pour faire histoire commune dans la ville », avait déclaré Yasmine Bouagga, la maire d'arrondissement lors de la cérémonie.

L'opération inscrite dans le cadre d'un travail plus large porté ces dernières années par la Ville de Lyon et la mairie du

1^{er} sur les mémoires coloniales et la réconciliation, faisait suite à des initiatives organisées en amont : rencontres publiques, échanges avec des historiens et spécialistes du patrimoine, organisation de rencontres littéraires, de conférences, ainsi que la dénomination d'autres lieux publics.

« Le symbole d'une propagande qui n'a plus lieu d'être »

« L'héroïsation de ce soldat du peuple embrigadé dans la guerre de conquête de l'Algérie violente et injuste est le symbole d'une propagande qui n'a plus lieu d'être », avait souligné l'édile. Ce mercredi 9 septembre, lors du Conseil d'arrondissement du 1^{er}, Yasmine Bouagga répondant aux questions d'habitants du quartier, a confirmé la disparition de la plaque explicative.

« Cette démarche pédagogique a peut-être déplu à certains nostalgiques qui ont voulu effacer l'Histoire », a souligné la maire, laconique. Une plainte a été déposée par la Mairie et une nouvelle plaque commandée. « Fixée plus solidement », elle devrait très prochainement remplacer la plaque disparue.

● De notre correspondant
Yves Le Flem

13/09/26

Lyon 6e

Cité internationale : pour ses vingt ans, l'Amphithéâtre 3000 s'offre une cure de jouvence

La Cité Internationale souffle cette année sa 20e bougie ; pour la salle spectaculaire conçue par Renzo Piano, c'est l'occasion de faire peau neuve.

C'est un chantier de longue haleine : avec 60 à 70 dates de spectacles et autant de congrès, l'Amphithéâtre ouvre ses portes environ 180 jours à un total de 120 000 spectateurs chaque année. Si les mises aux normes sont systématiquement réalisées à chaque échéance, de même que l'entretien technique permettant le bon fonctionnement des dispositifs scéniques, la salle elle aussi est entrée dans une phase de modernisation. Philippe Oliveros, respon-

sable spectacles de l'Amphithéâtre pour Lyon events, explique : « afin de maintenir cet outil culturel au niveau des derniers critères technologiques, une importante rénovation s'imposait.

Les fauteuils rhabillés

Compte tenu des proportions de la salle et de l'impossibilité de la fermer durant une longue période, les travaux se déroulent sur plusieurs années : en 2024, changement du parquet de la scène usé par le passage des chariots. L'an dernier, les deux grands rideaux de scène ont été changés, ainsi que les romaines latérales, mécanismes et moteurs inclus. »

Cette année et l'an prochain, les 3 000 fauteuils et les moquettes retrouvent à leur tour une nouvelle jeunesse. La première phase, qui s'est déroulée du 1^{er} juillet au 13 août, entre deux occupations, concernait la partie haute de la salle : « les sièges dessinés par Renzo Piano ont été fabriqués sur mesure, et sur place. Tous sont adaptés à la forme de l'amphi et sont donc légèrement différents. »

« Rénover les centaines de nez de marche des escaliers et détourner chacune des 1300 bouches du système de ventilation situé sous les sièges est un travail immense », précise encore le responsable. Le résultat est là : tout le



Avec ses sièges et ses sols vêtus de neuf, le haut de la salle affiche un rouge brillant du meilleur effet. Photo Sylvie Silvestre

haut de la salle affiche un rouge brillant. Prochaines phases : réfection du proscenium modulable et de ses fauteuils, ainsi que des moquettes des foyers à Noël. En-

fin, les 1500 sièges et les sols du bas de l'amphithéâtre seront traités à leur tour à l'été 2027.

● De notre correspondante
Sylvie Silvestre

12/09/26

Lyon

Thomas Rudigoz veut prolonger le parc des Balmes jusqu'à Saint-Jean

Réunis pour leur conseil municipal de rentrée, les élus du 5^e arrondissement ont approuvé à l'unanimité la demande de leur maire, Thomas Rudigoz (Renaissance), de faire arriver le parc des Balmes dans le Vieux-Lyon. La question sera posée à Grégory Doucet lors du prochain conseil.

Projet titanesque entamé lors du précédent mandat, le parc des Balmes doit devenir l'un des nouveaux poumons verts de la ville.

« Le parc des Balmes ne prend tout son sens que s'il descend au Vieux Lyon »

Appelé à terme à couvrir près de 80 hectares pour rendre accessibles les balmes de Fourvière qui s'étendent de Choulans à Saint-Pierre-de-Vaise, le futur parc dont les travaux ont débuté courant 2025 sera débattu lors du prochain conseil municipal de Lyon.



Le belvédère du bastion du fort Saint-Just et ses vues imprenables sur Lyon. Archive Aline Duret

Le maire d'opposition Thomas Rudigoz a fait voter à l'unanimité par son conseil la question qui sera posée à Grégory Doucet pour le 5^e arrondissement. Reconnaisant que le projet est « objectivement difficile », la faute à un foncier « morcelé, en grande partie privée », mais aussi à des problématiques de « stabilité des pentes, d'accessibilité des chantiers » ou en-

core des contraintes du périmètre Unesco, la majorité a assuré que « personne, sur ces bancs ne peut sérieusement reprocher à ce dossier de prendre du temps ». Mais elle demande pour autant de la « lisibilité » à l'exécutif vert. Parmi les requêtes : un « échancier séquence par séquence » pour le mandat, l'actualisation du coût du projet dans le futur budget ou enco-

re la mise en place d'un suivi conjoint.

Mais pour les élus du 5^e, c'est bien le périmètre du futur espace qui doit être revu. Prévu, jusqu'alors dans le 5^e arrondissement entre Saint-Just et Loyasse, « le parc des Balmes ne prend tout son sens que s'il descend au Vieux Lyon », estime Thomas Rudigoz. Un prolongement qui « conditionne », aux yeux de l'ancien député, « la réussite de l'ensemble ».

« Une boucle complète (plateau, balmes, quais de Saône, Saint-Jean) donne au projet ce qui lui manque encore : une porte d'entrée pour les Lyonnais qui n'habitent pas la colline. Saint-Jean, c'est un centre historique, un secteur Unesco très dense, un quartier presque dépourvu d'espaces verts et une continuité évidente avec les montées historiques. C'est aussi, nous en avons conscience, la séquence la plus complexe à réaliser. Raison de plus pour l'engager tôt ». La question sera posée le 24 septembre.

● Hugo Francés

13/09/26

**Histoire
locale**
Lyon 5^e

Ces thermes oubliés sous les immeubles de Fourvière

Chaque dimanche, *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande comme la petite. Cette semaine, direction le 5^e arrondissement, rue des Farges. Derrière la façade d'un ensemble d'immeubles modernes se cachent les vestiges d'un vaste établissement thermal construit il y a près de 2 000 ans, au cœur d'un quartier animé de Lugdunum.

Il faut savoir où regarder. Au numéro 6 de la rue des Farges, à quelques pas de la place des Minimes, un passage sous les arcades d'une résidence moderne conduit à un étonnant jardin archéologique.

Un jardin archéologique discret

Quelques murs de maçonnerie antique et deux grandes formes arrondies émergent au milieu de la ville contemporaine.

Ce sont les vestiges de thermes romains construits au

I^{er} siècle après J.-C. Une modeste partie de l'établissement reste visible aujourd'hui : l'essentiel du complexe demeure enfoui sous l'actuel collège Jean-Moulin.

À l'époque romaine, le paysage n'a rien à voir. Sur les pentes de la colline, le secteur est densément urbanisé. Autour des bains, habitations, ateliers et boutiques se déploient en terrasses pour épouser le relief.

Des fouilles de 1974 à 1980

Si le sous-sol interpelle les archéologues dès le début du XX^e siècle, le site connaît un tournant majeur dans les années 1970 lors du lancement d'un grand projet immobilier. Face à la valeur patrimoniale supposée du secteur, la communauté scientifique réclame des fouilles préalables.

Après un premier refus, la Ville autorise les recherches. De 1974 à 1980, sous la direction d'Armand Desbat, les équipes



Une petite partie seulement de l'établissement est aujourd'hui visible : l'essentiel demeure enfoui sous le collège Jean-Moulin. Photo Domaine public

mettent au jour la partie sud des thermes et tout le quartier artisanal environnant.

Une fois le chantier d'étude achevé, une partie des vestiges est réenfouie pour permettre les constructions. Les thermes

et leur palestres sont néanmoins préservés puis intégrés dans le jardin archéologique actuel.

Un rituel très codifié

À l'époque romaine, le bain ne se résume pas à faire quel-

ques longueurs. L'établissement répond à un parcours précis : des vestiaires à la salle tiède (frigidarium), puis vers les salles chaudes (caldarium) dotées de bassins et le sudatorium (l'équivalent de nos saunas modernes), avant de finir dans une piscine d'eau froide.

L'existence d'un tel équipement rappelle la place centrale des bains dans la sociabilité romaine. Ce site illustre aussi les arbitrages complexes entre impératifs d'aménagement urbain et préservation du patrimoine. Les ruines visibles aujourd'hui sont le fruit direct d'un compromis trouvé il y a cinquante ans.

Contrairement aux grands théâtres antiques voisins, le site ne s'impose pas au regard. Il faut s'écarter de la rue et traverser le porche pour réapparaître, en quelques pas, au temps de Lugdunum.

● De notre correspondante
M. Aschen

13/09/26

Dimanche 13 septembre 2026

Actu Lyon | 23

Lyon 9e

À La Duchère, un habitat inclusif réhabilité pour « bien vieillir chez soi »

Ce mercredi, la Ville de Lyon, la SACVL et l'association PEP 69 ont inauguré les neuf logements adaptés « HAPI PEP » au cœur de la résidence Sakharov, à La Duchère (Lyon 9). Ils sont conçus pour rompre l'isolement des personnes âgées et des adultes en situation de handicap, et offrent une alternative concrète au placement en établissement spécialisé.

Sur le plateau de La Duchère, la rénovation de barre Sakharov datant des années 1960 ne s'est pas limitée à de l'isolation thermique ou à la pose d'ascenseurs. En restructurant l'ancienne galerie du bâtiment, c'est toute une philosophie du « bien vieillir chez soi » qui y a pris racine. « On n'inaugure pas seulement des logements mais des chez soi sans jamais être seul », a souligné le maire du 9^e arrondissement, Emmanuel Giraud (Socialistes), saluant une initiative qui permet aux personnes âgées ou en situation de handicap de vivre ensemble depuis près d'un an.

« De nouveaux modèles humains »

Le député du Rhône Boris Tavernier (Écologistes) a vivement défendu ce modèle face à la marchandisation du grand âge : « L'isolement des personnes âgées est un drame national. De savoir que des personnes peuvent continuer de vivre avec leur handicap dans leur quartier de manière autonome sans être seules, c'est vraiment des projets à soutenir et à développer. On sait que la grande majorité des Ehpad privés cherche la rentabilité, alors qu'il y a une urgence à trouver de nou-

veaux modèles humains. »

Sur les dix logements sociaux adaptés par la SACVL, sept sont actuellement occupés par un public mixte. Pour animer ce lieu de vie, un bureau et une salle commune accueillent la présence quotidienne de Léa Casaurang, responsable du projet pour PEP 69, épaulée par un animateur. « Les journées sont bien remplies : entre le montage des dossiers, l'écoute des besoins, la gestion des soucis informatiques ou l'organisation des anniversaires, on essaie de répondre aux envies et besoins de chacun », explique-t-elle.

« Ça fait du bien de parler »

Dans son appartement de 53 m² baigné de lumière, Chantal accueille ses visiteurs avec le sourire. Après 45 ans passés à La Duchère, pas question pour elle de quitter ses repères pour une maison de retraite. Dans la salle de bains, la douche à l'italienne a été mise à niveau avec le reste du sol lors du chantier de restructuration des anciennes coursives. La locataire installée depuis mars 2026 confirme : « Je n'ai pas de famille, c'est bien pour moi de rentrer dans une structure comme ça. »

Au-delà du cadre matériel, c'est l'accompagnement humain qui change la donne. « Quand j'ai besoin d'aide, Léa est toujours présente. On échange beaucoup, ça fait du bien de parler. Ça n'a l'air de rien, mais c'est important », poursuit Chantal, qui s'investit aussi pour créer du lien. L'été dernier, elle a entraîné ses voisins Michel et Gisèle, tous deux malentendants, vers un atelier

théâtre. « On a fait un petit spectacle avec l'Espace Seniors, et la découverte de la langue des signes a beaucoup intéressé les enfants du quartier. »

Apprendre à faire communauté

Pour Céline de Laurens, adjointe au bien-être des seniors à la ville de Lyon (Écologistes) : « Le logement est un outil essentiel du lien social et ce projet en est une belle démonstration. Le lien social est un facteur de bien-être pour les personnes handicapées et âgées. »

Anniversaire, repas partagé ou projet commun, en dehors des appartements privatifs apportent confort et sécurité, la cohésion se développe entre les habitants. « La plupart vivant avec un handicap, il y a cette sensibilité commune à la différence qui facilite les échanges », confirme la responsable.

● Marie-Agnès Laffougère



Chantal réside depuis mars 2026 dans ce logement inclusif : « Je n'ai pas de famille, c'est bien pour moi de rentrer dans une structure comme ça. » Photo Marie-Agnès Laffougère

La colère d'Abderamane

« Ils n'ont pas pensé à tout ». Atteint d'un handicap moteur et installé au deuxième étage depuis près d'un an, Abderamane ne décolère pas. « La porte d'entrée de mon logement n'est pas automatisée. Je ne peux pas rentrer chez moi tout seul sans appeler à l'aide », peste le locataire, qui pointe également du doigt des placards trop hauts. Un comble pour un logement censé répondre aux normes PMR (Personne à mobilité réduite). « Quand j'ai signé le bail, l'adaptation devait se faire dans la foulée. Un an plus tard,

rien n'a été fait. » Interrogée sur place, la direction de la SACVL tempère et promet une régularisation rapide : « Lorsqu'un nouveau locataire entre dans les lieux, nous étudions des aménagements complémentaires sur mesure, comme la reprise des douches ou la motorisation des ouvertures. Ces demandes spécifiques sont traitées au cas par cas par nos équipes techniques. Les besoins ont dû être mal définis au moment des travaux. » Un dossier que le bailleur assure vouloir solder dans les prochains jours.



Le chantier n'a pas été correctement finalisé, pour Abderamane. Photo Marie-Agnès Laffougère

Dimanche 13 septembre 2026

Lyon 8e

Ce café associatif lance sa deuxième saison au Grand Trou

Né de la volonté de dynamiser le quartier du Grand Trou et de renforcer les liens intergénérationnels dans le 8^e arrondissement de Lyon, le café associatif Le Village entame sa deuxième saison au 8 rue des Chalumeaux. Malgré un récent cambriolage, l'équipe du Village de bénévoles aborde cette rentrée avec enthousiasme et un programme d'animations bien rempli.

Au 8 rue des Chalumeaux, l'humeur reste au beau fixe à l'aube de cette nouvelle saison. Entre la logistique des livraisons, la sélection de la prochaine bière au comptoir et la préparation des événements à venir, les bénévoles ne chôment pas. Brigitte, Myriam et Andres affichent un enthousiasme intact. Myriam, responsable du pôle finances, le confirme : « Il y a toujours du monde ici, et on n'a pas envie de repartir ! »

Une gestion collégiale et un bilan enthousiasmant

Fonctionnant sans hiérarchie grâce à une organisation collégiale répartie en plusieurs pôles, Le Village a rapidement trouvé ses marques sur le secteur du Grand Trou, du Moulin à Vent et de la Petite Guille. L'équipe a pourtant dû faire face à un coup dur cet été après un cambriolage qui a engendré 2 000 euros de préjudice. « C'est mauvais pour le moral », reconnaît Andres, du pôle animation. L'impact a vite été balayé par la solidarité locale : « On reste comblés par le plein de positif de l'an passé », tempore Brigitte, du pôle communication.



Ce mois de septembre, l'équipe du Café Associatif Le Village (Grand Trou, Lyon 8) fête une belle rentrée. Photo Cyril Lestage

Pour cette seconde année, l'association entend maintenir un rythme soutenu. « On essaie d'avoir au moins un événement par mois. Après la rentrée, nous organisons les « Trouvailles du Café » le 10 octobre : un vide-grenier ouvert à d'autres associations », détaille Brigitte. Le calendrier s'enrichira également d'une conférence consacrée à l'histoire du cimetière de la Guillotière le 13 novembre, ainsi que d'une traditionnelle soirée beaujolais nouveau.

Tarifs accessibles et appel aux bénévoles

L'établissement accueille aujourd'hui les habitants au moins trois jours par semaine : le mardi après-midi, le vendredi en fin de journée et le dimanche matin pendant le marché. Des ouvertures ponctuelles le samedi vien-

nent compléter ce planning, à l'image des « cafés poussettes » mensuels réservés aux jeunes parents.

« Nous proposons trois créneaux pour trois publics différents, et c'est formidable. Si nous recrutons davantage de bénévoles, nous pourrions ouvrir tous les samedis », ambitionne Andres. L'association compte déjà plus de 400 adhérents.

L'accès au lieu reste ouvert à tous, membres ou simples visiteurs, avec une politique de prix très doux. L'adhésion annuelle, fixée à 5 euros, permet notamment de bénéficier d'une réduction d'un euro sur chaque consommation.

De notre correspondant

Cyril Lestage

Café Le Village, 8 rue Chalumeaux, Lyon 8^e. cafe-levillage.org, contact@cafe-levillage.org. Mardi 14 h 30 à 19 h, vendredi de 16 h à 22 h

Lyon 4e

Un risque d'effondrement est devenu le cauchemar de copropriétaires



Simon Bourrat et Alain Montfort, deux des six copropriétaires, devant le mur porteur fissuré. Photo Yves Le Flem



L'immeuble concerné au 10 impasse Dubois. Photo Yves Le Flem

Depuis l'effondrement partiel d'un mur porteur et la prise d'un arrêté de péril en août 2024, les six copropriétaires du 10 impasse Dubois, sur la Croix-Rousse (Lyon 4e), vivent un cauchemar financier. Privés de leur logement, contraints de payer des milliers d'euros d'expertises et de faire face à de coûteux travaux de réhabilitation, ils lancent un appel à l'aide d'urgence auprès de la Métropole de Lyon et de la Région.

Tout a basculé en 2024 dans cet immeuble canut typique du 4^e arrondissement. En découvrant d'importantes fissures sur un mur porteur, les copropriétaires alertent le syndic. Une entreprise spécialisée constate la gravi-

té des dégâts et prévient la Ville de Lyon, qui prend immédiatement un arrêté de mise en sécurité (ex-arrêté de péril) le 26 juillet 2024. Du jour au lendemain, les six ménages sont contraints d'évacuer d'urgence leur logement et de trouver un habitat provisoire.

« Certains d'entre nous sont en cessation de paiements »

Début 2025, la municipalité exige la réalisation d'un sondage de structure complet pour diagnostiquer l'édifice. Coût de l'étude : environ 10 000 euros à la charge de chaque propriétaire. Les conclusions sont sans appel : le mur porteur n'existe plus qu'à 40 % et la réhabilitation globale exige d'imposants travaux de mise aux normes im-

posés par la Ville, dont le chantier doit débuter en ce mois de septembre 2026.

Mais sur le plan financier, le piège s'est refermé. Si les assurances prennent en charge la reconstruction du mur porteur à hauteur de 240 000 euros (soit 60 000 euros par copropriétaire), elles ne couvrent pas l'ensemble des remises aux normes exigeantes. Pour couronner le tout, les indemnités de relogement versées par les compagnies se sont arrêtées en août dernier.

« Les délais restreints de paiement ajoutés à l'ampleur imprévisible des travaux nous placent aujourd'hui dans des difficultés financières insupportables. Beaucoup d'entre nous ne disposent pas de telles sommes », déplorent Simon Bourrat et Laurent Montfort, deux des six

copropriétaires sinistrés. Face au mur, les victimes se heurtent aussi à la frilosité des banques : « Dans cette affaire, les établissements bancaires traînent des pieds. Certains d'entre nous sont désormais en cessation de paiements, d'autres sont obligés d'avoir recours à la solidarité familiale. Tous ces travaux nous ayant été imposés par la Ville, nous en appelons aujourd'hui à la Région ou à la Métropole pour solliciter une aide financière d'urgence. »

Des aides sous conditions en cours d'instruction

Contactée, la Région Auvergne-Rhône-Alpes affirme n'avoir pas encore été saisie directement par le collectif de copropriétaires, mais assure qu'elle « restera attentive à la situation en cas de sollicitation ».

De son côté, la Métropole de Lyon confirme avoir été saisie et indique que le dossier est actuellement à l'instruction dans ses services.

L'institution précise la marche à suivre : « Afin de financer des aides aux travaux des copropriétaires dont le bien est concerné par un arrêté de mise en sécurité, une enveloppe de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) peut être mobilisée sous conditions d'éligibilité pour une prise en charge d'une partie des travaux, pouvant aller jusqu'à 50 % du montant. »

Une bouée de sauvetage potentielle dont le déclenchement et le montant final dépendront de la nature exacte de l'arrêté, des ressources des ménages et des crédits disponibles.

● **De notre correspondant Yves Le Flem**

TRIBUNE DU 03-09/09/26

14 LA QUESTION DE LA SEMAINE

Lyon

Sécheresse, canicules...
faut-il quitter la ville ?

L'été 2026 est celui de tous les records avec ses cinq canicules. Il reste le plus chaud jamais enregistré depuis les premières mesures en 1920 à Lyon. Avec une température moyenne de 24,9 °C en juillet et 34 jours consécutifs durant lesquels le thermomètre a toujours dépassé les 30 °C, la question de rester vivre dans la capitale des Gaules dans les prochaines années mérite d'être posée. L'occasion également de revenir sur une circulation parfois de plus en plus difficile, des travaux de toute part, et une sécheresse qui s'est considérablement aggravée au cours de l'été. Lyon a beaucoup souffert ces dernières semaines. Un bilan est alors nécessaire pour comprendre si elle reste une ville agréable à vivre ou s'il faut la quitter.

PAR GALLIEN PERNAUDET



LE RÉSOLU

« Je ne crois pas que je continuerai à vivre à Lyon »

Mathieu Nicey, 45 ans, directeur commercial

« Je me sens plutôt bien à Lyon. Cela fait 20 ans que j'y habite, j'y ai fondé ma famille et tout le monde est heureux. En revanche, je ne crois pas que je continuerai à y vivre dans les prochaines années. Nous commençons à réfléchir à la quitter, malgré les élections des écologistes à la Métropole et à la Ville. Nous avons la sensation qu'il n'y a pas vraiment de recul par rapport au dérèglement climatique et à l'augmentation des chaleurs. Cet été marque une bascule. Le climat politique rend également la vie difficile à Lyon, notamment avec des manifestations de blocs identitaires. Il y a néanmoins un gros dynamisme ici. Au niveau du travail, je suis plutôt content et tout est à disposition plutôt rapidement, on fait tout à pied. Si nous comptons partir, nous resterions certainement dans la région, car nous restons attachés à Lyon. »

« Lyon est une ville qui m'inspire »

Côme Caron, 18 ans, étudiant en art



L'ARTISTE

« Je me sens bien à Lyon. J'aime beaucoup le fait d'être libre et que tout soit un peu à proximité. Je me vois bien y rester, mais pas toute ma vie. Cet été, la chaleur a été particulièrement difficile à vivre pour moi. Il faisait par exemple 40 °C dans mon appartement. La canicule, à terme, pourrait être un élément qui me ferait quitter la ville. En tant qu'étudiant en art, Lyon est une ville qui m'inspire, il y a beaucoup d'endroits où se poser, je peux dessiner, faire des croquis, etc. »

« J'ai vu beaucoup de changements, mais ça me plaît toujours autant »

Marie-Félix, 66 ans, retraitée

« Je me sens bien à Lyon, je suis ici depuis 34 ans. J'ai vu beaucoup de changements, mais ça me plaît toujours autant. Maintenant que je suis à la retraite, j'envisage plutôt d'y rester. J'ai mes enfants encore ici. La canicule cet été ? Quelle horreur ! C'est compliqué mais je pense que ça l'a été pour tout le monde. J'ai un appartement où il fait très chaud. On n'a envie de rien. J'avais mes petits-enfants, donc le matin, on

allait au square, mais c'est tout. Je remarque aussi que les coûts ont augmenté depuis mon arrivée à Lyon, surtout les loisirs. À Lyon, ce qui m'horripile, c'est le manque de piscines estivales. En avantages ? Je trouve que c'est une ville aérée, avec beaucoup d'espaces. Surtout, je vois de moins en moins de voitures. Pendant les travaux, nous avons souffert, mais le résultat est plutôt positif aujourd'hui, je dirais. »



L'OPTIMISTE

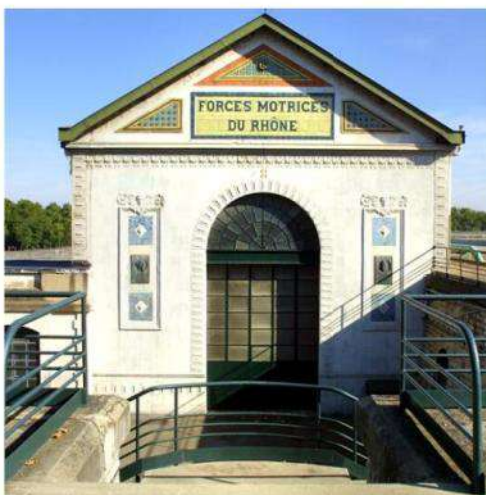
15/09/26

Villeurbanne

Journées du patrimoine: le barrage de Cusset ouvre les vannes

Pour fêter ses 80 ans, et à l'occasion des journées européennes du patrimoine, EDF ouvre les portes de 8 sites en Auvergne-Rhône-Alpes... Dont le barrage de Cusset, à Villeurbanne. Un monument vieux de plus de 120 ans, en plein cœur de la métropole.

Nous sommes en 1894. 3 000 ouvriers sont employés pour réaliser ce qui est - pour l'époque - l'un des plus grands chantiers hydroélectriques au monde. Après cinq ans de travaux étendus sur 19 kilomètres, l'usine hydroélectrique de Cusset devient alors la plus puissante d'Europe. Elle doit permettre d'assécher la zone de Miribel et Vaulx-en-Velin afin de lutter contre les inondations. Mais sa construction est surtout un moment pivot dans le développement de l'Est lyon-



Le belvédère permet aux visiteurs de découvrir l'histoire de la centrale. Photo Damien Lepetitgaland

nais et plus globalement de la métropole lyonnaise - la modernisation de l'industrie de la soie, l'éclairage urbain

électrique et le tramway nécessitant des moyens énergétiques plus importants. C'est donc ainsi qu'est né le canal de Jonage, allant de Jons à Villeurbanne, barré en son travers par le barrage usine de Cusset, long de 166 mètres.

Depuis, les infrastructures ont évolué, et la puissance de la centrale aussi. Mais le bâtiment reste essentiellement le même, dans son style néo-classique, du belvédère surplombé de mosaïques portant l'inscription « forces motrices du Rhône » et orné de vitraux, aux grandes fenêtres de la centrale. Et c'est précisément ce lieu, porteur de plus de 120 ans d'histoire, qu'il sera possible de visiter gratuitement du samedi 19 au dimanche 20 septembre dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

Les inscriptions sont gratuites et se font en ligne sur le site web www.edf.fr.

15/09/26

Lyon 5e

Jazz sur les places de retour dans le Vieux Lyon

À partir de mercredi, la place Benoît Crépu se transformera en scène à ciel ouvert. Jazz sur les places revient pour la 16^e année.

Quatre jours de concerts plus une "Jam bonus" pour un festival qui se plaît, année après année, à faire circuler gratuitement le jazz entre les styles, les générations et les formats. Du jazz moderne au tango jazz, du piano solo au big band, la programmation cultive l'éclectisme sans jamais perdre le fil de l'improvisation.

• Tango Jazz Quartet

Mercredi, le batteur Adrien Bernet, fidèle du festival, ouvrira les réjouissances en duo avec le pianiste Cédric Granelle,

grand spécialiste du piano stride et du ragtime. Un dialogue à deux, tout en écoute et en liberté, qui laissera ensuite place au Tango Jazz Quartet du saxophoniste argentin Gustavo Firmenich. Une première soirée placée sous le signe du croisement des langages, entre improvisation jazz et accents mélodieux du tango de Buenos Aires cher à Carlos Gardel.

Jeudi, place aux grandes formations. Le Big Band MOP Musique o Parc d'Oullins, dirigé par Carine Bianco, partagera la scène avec le Moses Bayonna Band Trad, originaire de Kinshasa, accompagné pour l'occasion du saxophoniste Julien Hucq venu de Belgique. Leur musique fera voyager le jazz du côté de la rumba, du funk et des rythmes traditionnels du Con-

go Central.

Vendredi, le pianiste Wilhelm Coppey et le vibraphoniste Bernard Jean, deux habitués du festival, se retrouveront pour une joute amicale inspirée du mythique duo formé par McCoy Tyner et Bobby Hutcherson. Standards revisités et compositions personnelles serviront de terrain de jeu à ces deux musiciens hautement qualifiés. La soirée se poursuivra avec le quartet du jeune contrebassiste Cyril Drapé, figure de la scène émergente parisienne.

• Joel Forrester en solo

Samedi, la musique reprendra ses droits dès 16 h 30 avec le Felipe Silva Mena Trio, à l'identité singulière qui bénéficiera du précieux soutien de la harpiste Silvia Antropius. Puis le pianis-

te new-yorkais Joel Forrester, devenu au fil des années l'un des plus Lyonnais des musiciens américains, prendra le relais en solo sur les tempos du boogie-woogie. À 20 h 30, le quintet de Claire Michaël, saxophoniste et flûtiste adoubée par Didier Lockwood, viendra clore cette quatrième journée sur une note résolument contemporaine.

Mais Jazz sur les Places n'entend pas tout à fait raccrocher les instruments dès le dernier concert. Dimanche, dès 11 heures une journée bonus sera ouverte à tous les musiciens désireux de se retrouver pour faire le « bœuf ». Professionnels, amateurs, habitués du festival ou musiciens de passage, la scène sera le théâtre d'une grande jam-session, fidèle à l'esprit de



Le Tango Jazz Quartet du saxophoniste argentin Gustavo Firmenich se produira en ouverture du festival. Photo Frédéric Bruckert

partage et de liberté qui accompagne le jazz depuis ses origines.

• De notre correspondant Frédéric Bruckert

Du mercredi 16 au vendredi 18 à partir de 18 h 30, samedi 19 dès 16 h 30, Dimanche Jam, de 11 h à 15 h. Entrée gratuite. Place Benoît Crépu, Lyon 5^e.

LYON CAPITALE 14/09/26 par LR



Hôtel de ville de Lyon © Romane Thevenot

Journées européennes du patrimoine : Hôtel de Ville, musées, jardins... La Ville de Lyon ouvre ses portes aux visiteurs

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Ville de Lyon proposera une nouvelles fois aux visiteurs de découvrir ses sites, dont l'Hôtel de Ville.

Le programme des Journées européennes du patrimoine s'annonce charger dans la métropole lyonnaise. Cette année encore, la Ville de Lyon fera découvrir ses nombreux sites et bâtiments aux visiteurs, du 18 au 20 septembre. Ce sera notamment le cas de l'Hôtel de Ville, situé dans le 1er arrondissement, dont les salons seront ouverts de 10 heures à 18 heures. À cette occasion, les visiteurs pourront aussi échanger avec le carillonneur Charles Daisy et découvrir l'exposition Visages de la Résistance.

Jardins, musées, bibliothèques...

En parallèle, des visites seront proposées dans les nombreux jardins de la ville (jardin botanique, parc de Gerland, de la Cressonnière de Vaise et du parc zoologique), à la piscine de Vaise (9e arr.), aux Archives municipales avec la présentation de documents d'exception ou encore dans les mairies d'arrondissement. Dans les bibliothèques municipales, des ateliers de reliure et de restauration, une présentation des anciennes collections et du patrimoine du journal Le Progrès seront proposés. Côté musées, le Musée des Beaux-Arts (1er arr.), Gadagne (5e arr.), le macLYON (6e arr.) et le musée de l'Automobile Henri Malartre (Rochetaillée-sur-Saône) auront aussi leur programme. Enfin, les visiteurs auront également la chance de découvrir les coulisses de l'auditorium de Lyon (3e arr.) et du théâtre des Célestins (2e arr.).

L'Opéra de Lyon (1er arr.), les Subsistances (1er arr.), la Bourse du Travail (3e arr.), le Palais Saint-Jean (5e arr.) ...Au total près de 155 lieux et équipements de Lyon participeront aux Journées européennes du patrimoine. Les réservations sont nécessaires.

La question : D'où vient le nom de la rue des Pierres-Plantées ?



Les « pierres plantées » ont réellement existé jusqu'à la fin du XX^e siècle (crédit : Wikimedia).

Dans les pentes de la Croix-Rousse, cette **petite rue** doit son nom à **2 pierres** aujourd'hui **disparues**. Elles avaient une fonction très concrète...

■ **L'origine** : Pour comprendre son nom, il faut remonter au **XVIII^e siècle**. À l'époque, **2 pierres sont plantées au bas de l'actuelle rue**, juste avant la rupture de pente vers la **montée de la Grande-Côte**. Selon plusieurs historiens et institutions, leur rôle semble avoir été d'**empêcher les voitures et attelages de s'engager dans cette descente** particulièrement **raide**.

- La précaution n'avait rien d'anecdotique. La **Grande-Côte** constituait depuis des siècles un **important axe de circulation vers le nord de Lyon**. Le chemin permettait notamment de rejoindre la **Croix-Rousse**, puis le **Franc-Lyonnais** et **Trévoux**. La rue est **urbanisée dès le XVI^e siècle**.
- La fonction exacte des pierres conserve toutefois une **petite part de mystère**. D'autres récits indiquent en effet qu'elles auraient aussi servi à **attacher les chevaux ou à immobiliser les charrettes**. Une chose est certaine : elles ont suffisamment marqué les lieux pour leur donner leur nom.

■ **Pour l'histoire** : L'histoire administrative de la rue connaît ensuite un curieux épisode. En **1854**, **elle est absorbée par la montée de la Grande-Côte** et perd son existence propre. Ce n'est qu'en **1930**, après une délibération du conseil municipal, que la rue des Pierres-Plantées retrouve officiellement son nom, soit **76 ans plus tard**.

- Les fameuses **pierres**, elles, ont fini par **disparaître** vers la **fin du XX^e siècle**, remplacées par des **plots**. Il n'en reste donc plus rien, sinon une plaque de rue.
- Aujourd'hui, la rue conserve plusieurs traces de son passé. On y trouve **des maisons anciennes de 3 ou 4 étages**, quelques passages et l'école Aveyron, construite en **1877**. En contrebas, elle débouche sur l'esplanade de la Grande-Côte et son **panorama** sur Lyon.

16/09/26

Lyon 3e

Nuisances place Bir-Hakeim : des riverains mettent en demeure Grégory Doucet

Après une pétition qui a recueilli plus de 600 signatures au début de l'été, des habitants de la place Bir-Hakeim montés en collectif ont envoyé une mise en demeure à Grégory Doucet pour lui demander d'agir face aux nuisances qu'ils subissent.

Une aire de jeux pour enfants, des bancs où on s'arrête pour lire à l'ombre des noisetiers, des cafés tout autour de cette place en forme de U...

Méconnue du grand public, la place Bir-Hakeim, le long de l'avenue Félix-Faure, est un endroit paisible au cœur du 3^e arrondissement en journée. Mais quand la soirée commence, l'ambiance des lieux change : les enfants qui sortent de l'école se mélangent aux petites mains du trafic, installés autour.



La place Bir-Hakeim, paisible en journée, se métamorphose la nuit depuis plusieurs mois. Photo Hugo Francés

« Ils mettent les enfants en danger avec leurs trottinettes débridées ou leurs scooters »

Marie*, qui vient à l'aire de jeux avec son petit-fils

Depuis plusieurs mois, les riverains du quartier dénoncent les nuisances engendrées par la présence de groupes de jeunes hommes, installés par dizaines sur la place. « Avant, des jeunes fumaient ici puis rentraient chez eux, sans que ça ne dérange personne, mais on a senti un changement », témoigne Jean*, habitant qui a signé la pétition. « Ces jeunes zonent à partir du début de soirée jusqu'à dans la nuit, envi-

ron cinq jours sur sept : ils dealent, font des rodéos, menacent... Bref, c'est devenu très compliqué pour nous. »

Nouveau point de deal ?

Et si certains espéraient que la rentrée participe à réduire les désagréments, la situation n'a semble-t-il pas évolué positivement : dans des vidéos transmises par des riverains le week-end dernier, on peut voir et entendre des jeunes hurler de longues minutes sur la place aux alentours de minuit, ayant mené à de nombreux appels de voisins.

Une « impunité » déplorée par un commerçant du quartier qui souhaite rester anonyme : « c'est de pire en pire, ils ont l'impression que tout est permis et qu'ils ne risquent rien. »

Cible des mécontentements, « un groupe de jeunes, entre

20 et 30 », assure Marie*, qui vient régulièrement à l'aire de jeux avec son petit-fils. « Ils mettent les enfants en danger avec leurs trottinettes débridées ou leurs scooters qu'ils amènent sur la place. » Pour remédier à cette problématique, la municipalité qui est propriétaire de la place, va installer « des barrières basses sur la partie nord de la place », le long de l'avenue Félix-Faure, fait savoir le premier adjoint écologiste du 3^e arrondissement Benjamin Badouard, « comme de l'autre côté ».

Des mises en demeure visant Grégory Doucet, les Verts se disent « déterminés »

Sur place, si certains consomment, les voisins assurent aussi que la vente y est désormais « monnaie courante ». Le

soir tombé, des voitures ou scooters stationnent pour, a priori, effectuer des livraisons. Autour de la place, des tags équivoques semblent confirmer le point de deal. Contactée, la police nationale n'infirmes, ni ne confirme pour l'heure.

Pour se faire entendre, plusieurs habitants du quartier ont décidé d'envoyer des mises en demeure à Grégory Doucet. « On a l'impression qu'ils minimisent le problème et qu'ils n'entendent pas notre colère. On est désabusé », tonne Jean. Le cas de la place, évoquée lors du conseil d'arrondissement fait consensus sur les nuisances, moins sur les solutions. « On réclame des caméras et plus de moyens policiers », a prôné l'opposant Cœur Lyonnais, Marion Boissel, quand Loïs Turpin (Lyon Ensemble) réclame les « bilans

d'interventions et de verbalisations » de la police municipale sur place.

« On ne nie pas les nuisances bien sûr, nous avons installé une caméra, notre police municipale travaille en bon lien avec la nationale, et on fait de la médiation notamment avec l'association MAN, qui est aussi très utile, indique Benjamin Badouard. Nous sommes déterminés à ce que le quartier retrouve plus de quiétudes. » Pour compléter le propos, l'entourage du maire assure que « la demande d'avoir plus de policiers nationaux est toujours d'actualité », alors que les effectifs ont augmenté de 1,7 % en 10 ans. Et que le ministre de l'Intérieur aurait, selon Grégory Doucet, promis des renforts d'ici la fin de l'année.

● Hugo Francés

hugo.frances@leprogres.fr

* Prénom d'emprunt.

16/09/26

Lyon 6e

Les cultures du monde s'invitent place Maréchal-Lyautey ce samedi

Un tour du monde sans quitter Lyon. Ce samedi 19 septembre, la place Maréchal-Lyautey prendra des airs de village international à l'occasion de la Fête des bannières du monde. Quarante-cinq associations, représentant 35 pays, investiront les lieux pour une journée consacrée aux cultures et aux traditions du monde.

Créée en 2004 par le comité des fêtes de la Ville de Lyon, la manifestation avait attiré près de 10 000 visiteurs l'an dernier. Pour cette nouvelle édition du Festival des bannières du monde, les organisateurs avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes, ont une nouvelle fois prévu un programme mêlant découvertes, rencontres et festivités. Dès 11 heures, le "Village des

bannières" ouvrira ses portes. Artisanat, costumes traditionnels, musiques et spécialités culinaires permettront au public de découvrir la diversité des pays représentés et d'échanger avec les associations.

Le temps fort de la journée sera la grande parade, prévue à partir de 14 h 30. Le cortège partira du cours Franklin-Roosevelt et de la rue Garibaldi avant de rejoindre la place Maréchal-Lyautey. Vêtus de leurs costumes traditionnels, les représentants des associations défilent aux couleurs de leurs pays. Le Brésil ouvrira la marche tandis que la Chine viendra clore la parade avec la richesse de ses danses ancestrales. Selon le comité des fêtes, cette parade vise à « faire découvrir la richesse des cultures représentées à Lyon et dans la région ».



Ici place Bellecour avant d'investir le 6^e arrondissement, pour un final festif et fédérateur, fidèle à l'esprit de la Fête des bannières du monde. Photo d'archives Éric Baule

À partir de 16 heures, place aux chants et aux danses folkloriques pour prolonger la fête. Près de 1 500 bénévoles seront mobilisés tout au long de la journée pour faire vivre les différents espaces et accueillir le

public. Ce rendez-vous est entièrement gratuit.

● **De notre correspondant,**
Éric Baule

Samedi 19 septembre, place Maréchal-Lyautey, à Lyon 6^e.
À partir de 11 heures. Entrée libre.

Mercredi 16 septembre 2026

Actu Lyon | 23

Lyon 8e

Onze platanes vont être abattus à Mermoz

Déviation des voies automobiles et piétonnes, la rue de Narvik en pleine rénovation dans le 8^e arrondissement, sera fortement impactée du 16 au 18 septembre, le temps d'abattre 11 arbres malades selon une procédure très stricte.

Des arbres malades seront prochainement abattus rue de Narvik, dans le 8^e arrondissement : un foyer de la maladie du chancre coloré du platane - une maladie incurable - a été détecté. « Onze arbres, situés dans la zone contaminée, seront abattus les 16 et 17 septembre et remplacés selon un protocole sanitaire précis », indique la Ville de Lyon. La destruction des arbres sans stockage ni réutilisation fait d'ailleurs partie du protocole tout comme la désinfection du matériel.

Dans le cadre strict d'un arrêté ministériel, la Métropole de Lyon est tenue d'intervenir pour éviter toute propagation sur les autres platanes. C'est pourquoi la rue Narvik sera



11 arbres de la rue de Narvik, dans le 8^e arrondissement, vont être abattus cette semaine. Photo Cyril Lestage

fermée pendant toute la durée du chantier effectué par des prestataires mandatés : cela inclut notamment une déviation piétonne et une suppression de stationnements jusqu'au 18 septembre. En cas d'intempéries ou de raisons techniques, les travaux pourront être prolongés au-delà des périodes indiquées.

Un champignon extrêmement virulent

La présence de la maladie entraîne aussi l'interdiction de replanter des platanes sur la zone pour un délai minimum de dix ans. D'après la Ville et la Métropole, d'autres arbres seront replantés prochainement, probablement dès cet hiver.



La rue sera fortement impactée du 16 au 18 septembre : stationnement interdit et déviations en place. Photo C. Lestage

Si le protocole est aussi strict, c'est bien parce que le champignon du chancre est extrêmement virulent. Il infecte l'arbre à travers les blessures du tronc ou les racines, très rapidement.

Il se propage ainsi très rapidement en raison des contacts racinaires, par l'eau ou encore par l'homme et ses outils. Le

champignon provoque des lésions noires ou violettes (« flammes bleues ») au niveau de l'écorce et des branches. Puis, l'écorce se dessèche, la nécrose s'étend, le feuillage jaunit, ce qui conduit à l'assèchement général de l'arbre qui finira par mourir.

● De notre correspondant, Cyril Lestage

L'ESSENTIEL 16/09/26

Le Vinatier plus ouvert que jamais pour ses 150 ans



L'établissement veut profiter de cet anniversaire pour casser les nombreux préjugés qui l'entourent (crédit : CH Le Vinatier).

Expositions, visites, conférences ou concerts : pour ses 150 ans, le Vinatier invite les habitants à **découvrir** un **établissement** qui a profondément **changé depuis sa création**. Une programmation qui entend aussi faire évoluer le regard sur la psychiatrie.

Ce qui se passe

- Les festivités débutent aujourd'hui avec « **Photographier le sensible, Le Vinatier en images** », une exposition installée sur les grilles extérieures de l'établissement. Les clichés sont issus d'un **concours** organisé par la Ferme du Vinatier auprès des personnes qui fréquentent l'hôpital et donnent à voir leur **perception du lieu**, du **soin** et de la **psychiatrie**.
- Un choix d'emplacement symbolique : des **images prises depuis l'intérieur** sont **exposées aux yeux de tous**, boulevard Franklin-Roosevelt. L'exposition ouvre une **programmation** qui doit se poursuivre **jusqu'en décembre**, avec un même objectif : mieux faire connaître cet établissement encore largement méconnu du grand public.

La toile de fond

- Car **derrière les murs** du Vinatier se raconte aussi une partie de **l'histoire de la psychiatrie française**. Ouvert en **1876** sous le nom d'**Asile départemental d'aliénés de Bron**, le site a connu 150 ans de **transformations** des **pratiques** et de la prise en charge des patients.
- Cette histoire sera notamment racontée à travers l'exposition « **Raconte-moi Le Vinatier** », mais aussi lors des Journées européennes du patrimoine. Documents, photographies et objets permettront de **revenir sur la vie médicale** de l'établissement, mais également sur

son **ancienne activité agricole** et la vie quotidienne des patients et des soignants.

- Aujourd'hui, le Vinatier est le **2^e établissement public de santé mentale de France**. Avec plus de **30 structures** de soins, de recherche et de formation dans la métropole, il couvre un territoire de **855 000 habitants**.

Ce qui compte

- L'anniversaire est surtout l'occasion de **faire entrer le public dans un univers longtemps resté à distance de la ville**. Les **25 et 26 septembre**, de grandes portes ouvertes permettront ainsi de parcourir le campus en **petit train**, de découvrir les pôles de soins, les activités de recherche et les dispositifs innovants.
- **Conférences** sur la santé mentale, **ciné-débat** ou encore **concerts** prolongeront cette ouverture jusqu'en décembre. Derrière les festivités, le Vinatier affiche un enjeu plus large : **déconstruire les idées reçues et déstigmatiser les troubles psychiques**. Un sujet qui dépasse largement ses murs : selon l'établissement, **un Français sur 5 est ou sera confronté à un problème de santé mentale au cours de sa vie**.

Lyon

Escape game, brunch et photos: ce qui vous attend au nouveau Chalet du parc

Fermé depuis plus de dix ans, le Chalet du parc de la Tête d'Or rouvre ses portes le 18 septembre sous la coupe d'un tandem d'exploitants associatifs soutenu par la Ville de Lyon, la Fondation GoodPlanet et le fonds Tomorrow. Pédagogie, création artistique et gastronomie écoresponsable s'y croisent désormais. Tour d'horizon de la programmation.

● Immersion au cœur de la forêt

« On voulait une offre ludique, pédagogique, qui parle à notre cerveau. » Pour incarner cette sensibilisation à l'environnement, un jeu immersif sur la forêt et la biodiversité sera accessible dès 8 ans. « Mission Forêts est une salle où, durant 1 h 30, les joueurs explorent cinq univers au sein d'une aventure collective réunissant 10 à 35 personnes, divisées en équipes de 3 à 7 participants. Il y a deux niveaux de jeu, c'est vraiment pensé pour les plus jeunes et les adultes, pour qu'au sein même d'une équipe, les parents puissent jouer sur la version adulte », précise Marie-Sarah Carcassonne, la directrice du Chalet du parc. Un catalogue d'activités pour les scolaires est également en cours d'élaboration.

Tarifs: 14,50 € (adulte), 8 € (-16 ans), pass duo à 19 €. Gratuit pour les scolaires, le périscolaire et les bénéficiaires des relais du champ social.

● Des expositions photos d'envergure

« Deux expositions par an auront lieu au Chalet, détaille sa directrice. Comme on ne fait pas les choses à moitié, pour la première, on a décidé de ne pas en faire une mais deux. » 190 photographies géantes jalonnent les allées du parc, de la porte des Enfants du Rhône jusqu'au Chalet. « Vivre ensemble » de Yann Arthus-Bertrand, Hervé Le Bras et la Fondation GoodPlanet, a été présenté à la Concorde à Paris puis à Aix-en-Provence. Cette rétrospective s'accompagne d'une conférence de l'artiste le samedi 19 septembre de 18 h 30 à 19 h 30.

À l'intérieur du bâtiment,



Marie-Sarah Carcassonne, directrice du Chalet du Parc, détaille les trois piliers de la programmation du futur Chalet du Parc (culture, découverte et gastronomie) au sein de la salle "Missions forêts". Photo Marie-Agnès Laffougère

une autre exposition portant sur les forêts, « Vivre comme un arbre » sera affichée. Proposé jusqu'en février 2027, cet accrochage réunit des clichés animaliers et naturalistes de plusieurs artistes, dont Vincent Munier. « C'est une

manière différente de parler des forêts, plus sensible et émotionnelle », souligne Marie-Sarah Carcassonne.

● Soutenir la création artistique

En partenariat avec la Mai-

son Gutenberg, le Chalet accueille trois artistes de la métropole pour des sessions de création de deux mois et demi, suivies d'un mois d'exposition.

« C'est un laboratoire de la création écologique et socié-

Zoom ► Bon à savoir

Pour accéder aux activités culturelles, expositions intérieures et ateliers, le lieu adopte un modèle solidaire. L'achat d'un pass annuel (10 € par adulte et 5 € par enfant jusqu'au 21 septembre, puis 12 € et 6 €) donne un accès illimité au Chalet pendant 365 jours, aux trois sorties de résidences artistiques et aux deux grandes expositions annuelles tout en finançant la gratuité des animations destinées aux scolaires et publics modestes.

L'exposition extérieure et certaines conférences restent entièrement libres d'accès.

Les créneaux de réservation pour les ateliers et le jeu Mission Forêts s'effectuent directement sur le site officiel du site (<https://www.goodplanet.org/fr/le-chalet-du-parc>)

tales: on invite des artistes contemporains du territoire à investir le lieu comme espace de recherche », détaille la directrice. Le premier invité, le Lyonnais Vahan Soghomonian, propose des installations musicales interactives. Un concert inédit et un bœuf participatif extérieur clôtureront le week-end inaugural le 20 septembre.

● La Fabuleuse Cantine en cuisine

La Fabuleuse Cantine signe une carte conviviale élaborée à partir de produits locaux, de saison et est engagée contre le gaspillage alimentaire. Du petit-déjeuner au plat du jour à partir de 19 €, le lieu s'adapte au rythme du parc, proposant des afterworks avec tapas durant la saison estivale lorsque les grilles du parc ferment à 22 h 30.

Dès le mois d'octobre, un brunch sera servi chaque samedi et dimanche au premier étage. « Les salons traversés à l'étage sont des espaces privatisables pour les entreprises en semaine, qui s'ouvriront au grand public le week-end pour le brunch », indique Marie-Sarah Carcassonne.

● Marie-Agnès Laffougère

La programmation du week-end inaugural

Du 18 au 20 septembre, le lancement propose une programmation culturelle dont trois jours de séances photos gratuites organisées par Yann Arthus-Bertrand et des visites guidées gratuites sur l'histoire du Chalet de 1894 à aujourd'hui. Jusqu'au 8 novembre auront lieu des visites guidées de l'exposition « Vivre ensemble » (gratuit).

● Samedi 19 septembre

Ateliers créatifs d'encres flottantes à 14 heures, 15 heures et 16 heures (de 6 à 15 €, dès 6 ans), atelier de sérigraphie de 14 h 30 à 17 heures (gratuit, dès 6 ans), table ronde sur les coulisses de la réhabilitation du Chalet à 15 heures



Abandonné depuis 2013, le Chalet du parc de la Tête d'Or va renaître à partir de ce week-end. Photo Richard Mouillaud

(pour les détenteurs du Pass annuel du Chalet).

● Dimanche 20 septembre

Atelier de sérigraphie de 14 h 30 à 17 heures (gratuit), concert puis bœuf participatif dès 15 heures (gratuit).

TRIBUNE DE LYON 16/09/26 par Étienne Combier

Pollution. L'institut éco-citoyen du territoire lyonnais enfin lancé

Créé après le scandale des PFAS, l'institut éco-citoyen du territoire lyonnais est désormais fonctionnel. S'il arrive à obtenir le soutien définitif de la Métropole de Lyon.



Louis Delon, nouveau directeur de l'institut éco-citoyen des territoires lyonnais. © Ange Patrick N'guessan

Cette fois, c'est la bonne. Plus de trois ans après sa première évocation, l'Institut éco-citoyen du territoire lyonnais (IECTL) a pris sa forme définitive le 1^{er} juillet dernier. L'institution, qui se place entre les citoyens, scientifique et décideurs, a désormais un conseil d'administration, un bureau, un directeur et plus de 100 adhérents.

L'objectif de l'Institut éco-citoyen est de faire office de vigie sur les différentes pollutions du territoire du Grand Lyon. Deux axes sont jugés prioritaires : la pollution de l'air, et celle liée aux composants perfluorés, les fameux PFAS.

Ces polluants éternels, exposés en 2022 par le documentaire *Vert de Rage*, ont été le déclencheur pour des associations comme Notre affaire à tous, qui a proposé la création de l'institut dès 2023. Après de nombreuses réunions publiques et de tractations en coulisses, l'institut éco-citoyen est maintenant (presque) en état de marche.

Louis Delon recruté comme directeur

Depuis le 1^{er} juillet dernier, l'institut est dirigé par Louis Delon. Figure du collectif Ozon l'Eau Saine, il apporte une vision à la fois scientifique et pratique. Après une thèse sur les PFAS, Louis Delon a mené une carrière de chimiste, avant de devenir maraîcher en agro-biologie en 2020 à Saint-Symphorien d'Ozon.

Après le documentaire sur les PFAS en région lyonnaise, il a utilisé les compétences de son ancienne vie pour se documenter afin de mieux comprendre les impacts de cette pollution, mais aussi et surtout pour vulgariser cette connaissance. Le pays d'Ozon, au sud de la Vallée de la Chimie, était directement concerné par les rejets des industriels dans l'eau.

Même s'il ne s'imaginait pas diriger un institut éco-citoyen au départ, Louis Delon a été progressivement séduit par la perspective. *« Je savais que mon engagement à titre individuel aurait ses limites. Soit j'arrêtais complètement, soit je continuais à travers la création de l'institut, qui est une organisation qui a vocation à agir de façon beaucoup plus structurée et avec davantage de financement »*, explique le directeur à Tribune de Lyon.

Faire remonter les inquiétudes du terrain autour des pollutions

L'un des principes majeurs de l'institut est de faire remonter des problématiques de terrain pour réaliser des projets de recherche et clarifier ces sujets. Pour cela, la consultation prend une place importante, avec l'objectif d'identifier des « *signaux faibles* » venant de citoyens, d'associations ou de professionnels de santé.

Une fois ces sujets identifiés, le collège scientifique de l'institut prend le relais pour lancer une recherche avec les partenaires. Cela signifie aussi trouver du financement pour chaque projet. Une fois l'étude réalisée, elle est présentée au grand public et aux décideurs.



© Ange Patrick N'guessan

« L'institut a vocation aussi à répondre aux attentes des habitants qui sont légitimes sur ces sujets-là, qui peuvent être anxiogènes. L'objectif de l'Institut est d'essayer d'objectiver la pollution et ses impacts : quand il y a des choses qui sont plutôt rassurantes, de les décrire, et quand c'est inquiétant, de le dire aussi », explique Louis Delon.

Une instance de dialogue collégiale

L'institut est une organisation collégiale, avec huit différents collèges : chercheurs, scientifiques, citoyens, associations, travailleurs, praticiens de santé, collectivités et acteurs économiques. Aujourd'hui, seuls les deux derniers sont encore à réunir pour faire démarrer les travaux.

Plus largement, l'institut commence d'ores et déjà à construire des instances de dialogue entre un grand nombre d'acteurs : association, collectifs citoyens, préfecture, services de santé et industriels. « Il est aujourd'hui difficile de faire communiquer tous ces acteurs entre eux, compte tenu de la défiance qui peut exister. Nous voulons rétablir cet espace de dialogue, même si nous ne sommes pas d'accord sur tout », explique Louis Delon.

De la consultation citoyenne à la production scientifique en passant par le dialogue entre toutes les parties, les missions de l'institut éco-citoyen sont vastes. Avec l'objectif ultime d'aider à mieux comprendre et interpréter les polluants présents dans notre quotidien.

Le soutien financier de la Métropole, grande inconnue

Une épée de Damoclès est cependant au-dessus de l'organisation, le financement de la Métropole. Sous la mandature écologiste, le Grand Lyon était en première ligne pour construire l'institut, notamment avec le vote d'une subvention de 150 000 euros en février 2026. Mais avec l'arrivée aux manettes de Véronique Sarselli (LR) en mars dernier, l'atmosphère a changé.

À l'intérieur de cette première subvention de lancement, la Métropole a adhéré pour l'année 2026 pour 80 000 euros. Le devenir de cette adhésion n'a pas trouvé sa place en conseil métropolitain, alors que ce financement représente 50 % du budget prévu de l'institut.

Une rencontre est prévue le 24 septembre prochain pour présenter l'institut et ses missions à la Métropole. « Si nous perdons ces 50 %, il est évident que ce sera très compliqué pour l'institut éco-citoyen », décrit Louis Delon.

Face à cette incertitude, le directeur démarche d'autres villes qui pourraient adhérer et renforcer l'institut. Chasse-sur-Rhône serait intéressée, de même qu'Oullins-Pierre-Bénite. Les prochaines semaines risquent d'être décisives pour la survie de l'institut éco-citoyen.

L'ESSENTIEL 17/09/26

À Fourvière, Matisse, Miró et Gaultier font dialoguer mode et sacré



Carrés de soie, vêtements liturgiques, étoffes d'ameublement et créations contemporaines racontent le dialogue entre mode et sacré (crédit : Musée de Fourvière / MTMAD).

Des **chasubles aux carrés de soie**, le sacré a largement inspiré artistes et créateurs de mode. Une histoire racontée à partir de ce jeudi au **musée de Fourvière** avec l'exposition « **Sublimer l'étoffe** ».

Les grandes lignes

- Que peuvent avoir en commun **Henri Matisse, Joan Miró** et **Jean-Paul Gaultier** ? Tous ont, à leur manière, fait du **textile** et du **sacré** un terrain de **création**. Jusqu'au 3 janvier, leurs œuvres se côtoient au musée de Fourvière dans une exposition coproduite avec le **musée des Tissus et des Arts décoratifs (MTMAD)**, actuellement en travaux.
- « *Les **vêtements liturgiques** occupent naturellement une **place centrale**, mais ils ne constituent **pas l'unique sujet** », souligne **Bernard Berthod**, conservateur du musée de Fourvière et **commissaire** de l'exposition.*
- **Carrés** de soie, étoffes d'ameublement et créations **contemporaines** montrent comment **formes, couleurs** et **symboles** religieux ont nourri les artistes, parfois pour la **liturgie**, parfois dans une démarche purement **esthétique**.

Zoom sur

- Ce **dialogue** trouve à **Lyon** un **terrain** particulièrement **fertile**. Dès 1953, le galeriste Aimé Maeght fait appel à la maison **Brochier Soieries** pour imprimer sur soie une œuvre de **Miró**. En 1957 naît un 1^{er} carré d'artiste signé **Georges Braque**, bientôt suivi de créations de Chagall, Miró ou Tàpies.

- L'histoire est plus ancienne encore : une spectaculaire **chasuble lyonnaise de 1894** rappelle le rôle des maisons de **soierie** et de broderie dans la production d'ornements religieux.
- « *Lyon et ses environs sont des **places historiquement fortes** en matière de **textile** et de **religion**. Cela explique en partie l'abondance de matière pour raconter cette histoire* », rappelle Bernard Berthod.

Et aussi

- Au XX^e siècle, les frontières se brouillent davantage. L'exposition présente une chasuble dessinée par **Matisse** vers 1950, mais aussi une création de **Jean-Charles de Castelbajac** conçue pour la **réouverture de Notre-Dame** de Paris en 2024. **Jean-Paul Gaultier** détourne, lui, les figures angéliques avec *Les Angelots*, où les putti revêtent sa célèbre marinière.
- Une manière de montrer, selon Bernard Berthod, la capacité méconnue du textile à être à la fois « **objet d'usage**, chef-d'œuvre **technique**, création artistique et support de **spiritualité** ». Et la relève est déjà là : des **étudiants** en design textile des **Beaux-Arts** de Lyon livrent également leur propre interprétation du sacré.

Y aller : « Sublimer l'étoffe », du 17 septembre au 3 janvier au musée de Fourvière (Lyon 5^e). Tous les jours de 12h30 à 18h. Visite libre à 8 € (gratuit ce week-end).

18/09/26

Eau potable : chiens, IA, capteurs... Quelles solutions pour mieux détecter les fuites ?

Les outils permettant de localiser précisément et plus rapidement les fuites d'eau se développent. Passer sous la barre des 20 % de perte en moyenne sur le réseau national d'eau potable nécessitera néanmoins des investissements conséquents.



Des techniciens cherchent une fuite sur le réseau à l'aide d'un capteur acoustique. Photo d'illustration Sipa /M.Libert

Près d'un million de kilomètres. 980 000, pour être plus exact. C'est la longueur du réseau d'eau potable en France métropolitaine. Des millions de tuyaux et de joints cachés sous nos pieds qui subissent vieillissement, corrosion et mouvements de terrain, libérant ainsi dans la nature 20 % de l'eau pompée et traitée avant qu'elle ne parvienne dans les robinets. Mais pour réparer les fuites, encore faut-il les trouver. Et si possible le plus tôt et le plus précisément possible, afin de limiter les pertes d'eau et les frais de travaux.

L'outil de détection le plus répandu est le capteur acoustique. « En s'échappant, l'eau génère des ondes qui se propagent sur la canalisation. Il faut donc remonter ce bruit pour en trouver la source », explique Ivan Vaufreydaz, de la direction technique d'Axeau, une entreprise spécialisée dans la recherche de fuites d'eau. Un travail long et fastidieux quand les techniciens travaillent à l'aveugle depuis la chaussée. « Ces dernières années, de gros progrès ont été faits. Maintenant, de plus en plus de gestionnaires installent des capteurs directement sur les canalisations », poursuit Ivan Vaufreydaz.

Intelligence artificielle

Couplés à l'intelligence artificielle, ces outils acoustiques deviennent de plus en plus performants. La solution développée par Suez, baptisée iAcoustic, « permet d'entendre jusqu'à 70 % de fuites en plus », décrit Jonathan Piveau, responsable du pôle Distribution du Cirsee, le centre de recherches de Suez. « On gagne ainsi un mois et demi à deux mois sur la détection d'une fuite », poursuit ce dernier, qui promet qu'iAcoustic sera déployée « à grande échelle dans les prochains mois » sur les 16 000 capteurs installés sur les 100 000 km de réseau gérés par Suez en France métropolitaine.

Quand écouter le réseau n'est pas possible, on peut le renifler. Veolia ou encore l'entreprise Les Dogs des Eaux ont ainsi formé des chiens à repérer les odeurs de chlore là où l'eau s'échappe. Autre solution, utilisée par Axeau, la prélocalisation de fuites par satellite, qui consiste à analyser l'humidité des sols. Si les techniques de détection des fuites se développent et s'affinent, « elles ne restent qu'une solution parmi d'autres pour limiter les pertes d'eau », insistent les différents intervenants.

« On peut et on doit mieux faire »

Bien connaître son réseau, poser des capteurs là où il n'y en a pas encore, développer une gestion patrimoniale en planifiant à l'avance des remplacements de conduites ou de vannes pour éviter les urgences, mieux poser les nouveaux tuyaux pour qu'ils tiennent davantage dans le temps, tout ceci a un coût. Surtout pour les collectivités qui gèrent l'eau en régie directe. « Maintenir le taux de 20 % de pertes à l'échelle nationale nécessite déjà des investissements financiers très importants. Mais on peut et on doit encore mieux faire », insiste Eric Tardieu, directeur général de l'Office international de l'eau, association qui œuvre pour une meilleure gestion de l'eau.

La sécheresse et les ruptures d'approvisionnement de cet été vont faire bouger les lignes, espère ce dernier. « Aujourd'hui, compte tenu du prix de l'eau, réparer une fuite peut coûter beaucoup plus cher que de laisser l'eau s'échapper. Mais la perception de la rareté de la ressource va faire bouger ces équilibres. Des travaux non rentables économiquement vont devenir rentables d'un point de vue environnemental. » « Passer sous la barre des 20 % de pertes, on y arrivera un jour, mais quand ? Cela dépendra des investissements », conclut Jonathan Piveau.

« Aujourd'hui, on ne sait pas repérer les grosses fuites »

Directeur de recherche à l'INRAE, au sein de l'UMR I2M (Institut de Mécanique et d'Ingénierie de Bordeaux), Olivier Piller explique pourquoi certaines fuites sont impossibles à détecter, ce qui oblige à trouver des solutions pour limiter les volumes d'eau potable gaspillés.

En France, en moyenne, un litre sur cinq d'eau potable s'échappe des canalisations. Cette eau est-elle perdue ?

« Elle n'est pas perdue, dans le sens où elle retourne au milieu, soit en s'évaporant soit en s'enfonçant dans le sol. Elle regagne ainsi le grand ou le petit cycle de l'eau. Le problème, c'est surtout qu'on gaspille de l'eau potable, qui a été traitée à grands frais. Lorsqu'elle fuit, on perd tout le coût du pompage, de la dépollution et du transport. En s'infiltrant dans le sol, l'eau va se repolluer et il faudra tout recommencer. »

Faut-il remplacer toutes les canalisations qui fuient ?

« C'est impossible de le faire. D'une part, entre la main-d'œuvre, les coûts de terrassement, de remblaiement, et les tests d'étanchéité pour le remplacement, cela coûterait beaucoup trop cher. D'autre part, on ne sait aujourd'hui repérer que les grosses fuites. Toutes les fuites diffuses, inférieures à 0,1 litre par seconde, nous sommes incapables de les détecter. Elles sont dues par exemple à un joint qui fuit ou à des canalisations devenues poreuses. Par endroits, ces fuites diffuses peuvent représenter jusqu'à 30 % ou 40 % des pertes en eau. »

Si on ne peut pas repérer toutes les fuites, comment limiter le gaspillage de l'eau ?

« Le constat, c'est qu'on a des fuites parce que le réseau est vieillissant. On peut donc travailler d'une part sur le fait de limiter les fuites et d'autre part essayer de faire en sorte que le réseau vieillisse moins vite. À l'heure actuelle, la seule solution qui existe pour limiter les fuites, c'est de diminuer la pression dans les canalisations. Car plus la pression est importante, plus elle ouvre les orifices par lesquels l'eau s'échappe. L'idée est donc de limiter la pression, tout en gardant une pression suffisante pour les usagers. Cela se fait dans les villes, mais c'est beaucoup plus rare à la campagne, où les réseaux ne disposent pas de stabilisateurs de pression. Dans mon laboratoire, nous allons démarrer des travaux sur un meilleur pilotage de cette pression. »

Est-ce que d'autres solutions sont à l'étude ?

« Nous allons également travailler sur un concept développé aux Pays-Bas, qui est celui des réseaux d'eau auto-nettoyants. Même si l'eau est traitée, il reste toujours des sédiments, qui se déposent dans les canalisations, ce qui accélère leur vieillissement à cause de la corrosion. Or, en fermant certaines vannes et en privilégiant des chemins, on augmente la vitesse de l'eau, ce qui permet d'éviter les dépôts de sédiments. En outre, augmenter la vitesse de l'eau permet de diminuer sa pression. »

Charlotte Murat

Métropole de Lyon

Lutte contre les fuites, gestion du réseau : eau du Grand Lyon colmate le gaspillage

Avec un rendement de 5 % au-dessus de la moyenne nationale, le réseau d'eau potable de la Métropole limite le gaspillage. Un enjeu d'avenir cardinal alors que les décennies à venir devraient voir la ressource se raréfier. Entre résilience et anticipation, explications de l'action de la toute jeune régie.

L'eau potable est appelée à devenir de plus en plus précieuse. Si le fleuve Rhône et les nappes phréatiques assurent encore aujourd'hui un réservoir nourricier pour alimenter en or bleu les habitants du département du Rhône, les prévisions sur les prochaines décennies appellent à se saisir dès maintenant de cet enjeu.

« On se doit d'être sobre »

Avec ses 58 communes et ses plus d'un million d'habitants à desservir en eau, la régie publique Eau du Grand Lyon, née en 2023, connaît la fragilité de ce paysage. « Notre principale ressource, c'est le Rhône. Nous avons donc de l'eau en quantité suffisante par rapport à nos besoins. En 2070, en revanche, il n'y aura plus de glacier. On se doit d'être sobre. L'Eau lyonnaise en revanche, est en tension, nous avons 2 millions de subventions pour ce secteur », pose la nouvelle vice-présidente en charge de l'eau pour la Métropole



Plus de 4 000 kilomètres de canalisations sont nécessaires pour distribuer l'eau potable aux habitants de la Métropole. Photo archives Richard Mouillaud

de Lyon, Laurence Croizier.

220 000 m³ d'eau potable par jour

Dans ce contexte, la traque au gaspillage devient d'ores et déjà cardinale. Si elle passe par l'acquisition de nouveaux rétroflexes par les usagers, elle se décline aussi via la gestion du réseau. Un peu plus de 4 000 kilomètres pour la régie métropolitaine dont s'échap-

pait l'équivalent de 4 400 piscines olympiques en 2024, selon les chiffres dévoilés par Eau France, cet été...

Spectaculaire mais à relativiser, alors que 220 000 m³ d'eau potable sont produits chaque jour par eau du Grand Lyon. Le tout est distribué par un labyrinthe de canalisations qui tient un rendement de 87 %, 5 % supérieur à la moyenne nationale. « Un chiffre en

amélioration constante avec quelques dixièmes tous les ans », se félicite Laurence Croizier. Un résultat dû à l'entretien et au renouvellement du réseau. Depuis 2023, la régie a ainsi assuré un taux de renouvellement de près de 0,80 %, grâce à une montée en charge progressive. « 37,5 km de canalisation ont pu être renouvelés en 2025. 1058 fuites ont été réparées, dont 941 non visibles,

alors que 2 200 km ont été visités par les équipes dédiées », détaille la régie pour illustrer cette action immuable.

790 millions d'euros d'investissements sur dix ans

« On a une politique de renouvellement des branchements, 2 000 à 2 500 par an. Aujourd'hui, on a des points sensibles sur les branchements qui sont en polyéthylène et qui subissent l'effet du temps. On a mis en place des compteurs intelligents qui sont capables d'écouter sur une centaine de mètres, ce qui nous permet d'être deux fois plus performants. L'un de nos enjeux actuels : mieux connaître les grosses canalisations, profondes et peu accessibles », ajoute Laurence Croizier.

Des éléments au cœur d'une stratégie ambitieuse pour les années à venir, tandis que l'eau est également au centre de préoccupation de qualité. Encore sous pavillon écologiste, la régie Eau du Grand Lyon avait ainsi finalisé son schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP). Sa trajectoire budgétaire à dix ans inclut un montant d'investissements de 790 M€ avec comme objectif de sécuriser le service, protéger la ressource en eau et renouveler les équipements et le patrimoine technique. Précieuse.

● C. S. avec C. M.

« Huit chercheurs de fuite inspectent 2 000 km de réseau »

Chaque année, quelques millions de mètres cubes d'eau partent dans la nature à cause des fuites sur les réseaux de distribution. Après un été caniculaire, la lutte contre ce gaspillage interpelle. Laurence Croizier, nouvelle présidente d'Eau du Grand Lyon et vice-présidente en charge de l'eau de la métropole de Lyon, veut poursuivre les investissements de suivi et de traque des fuites menés par la régie.

Quel est l'état du réseau d'Eau du Grand Lyon ? Que représentent les pertes d'eau ?

« Chez Eau du Grand Lyon, nous avons un rendement entre 87 et 90 % (le rendement

correspond au rapport entre le volume d'eau consommé et le volume d'eau introduit dans le réseau de distribution. Plus le rendement est élevé, moins les pertes d'eau sont importantes). Au niveau national, c'est 20 % de pertes d'eau en moyenne dues aux fuites. »

Qu'est-ce qui explique la résilience du réseau ?

« Historiquement, beaucoup de travail de suivi patrimonial, de la part des précédents gestionnaires, a permis de connaître et de réparer le plus rapidement possible les fuites. On a plus de 4 000 km de réseau de canalisation d'eau potable, c'est autant de possibilités de fuite ! Entre 2023

et 2025, Eau du Grand Lyon a renouvelé 115 km de canalisations. On a un suivi constitué d'une équipe de huit chercheurs de fuites qui inspectent, chaque année, 2 000 km de réseau. On a aussi de la télérelève sur notre réseau - qui permet de relever à distance la consommation. En tout, nous consacrons 46 millions d'euros à la gestion du patrimoine de la régie. »

L'été caniculaire qu'on vient de traverser a-t-il un impact sur l'état du réseau ?

« Oui, avec le réchauffement climatique et la sécheresse qu'on a eue cet été, le sol bouge et augmente les risques de casse. On doit surveiller les

matériaux déjà posés et, pour les nouvelles canalisations, nous utilisons des matériaux plus résistants et mettons en place un suivi poussé. »

Quels sont les enjeux de la rentrée pour la régie ?

« Nous lançons une grande campagne de sensibilisation à destination des usagers pour les accompagner à économiser l'eau. Dès la semaine prochaine, on pourra suivre "les aventures de Paulo", nouvelle égérie d'Eau du Grand Lyon, qui sensibilisera les habitants aux gestes simples, et qui ne coûte rien, qui permettent de gagner des mètres cubes d'eau. »

● Propos recueillis par Charlotte Mongibeaux



Laurence Croizier, vice-présidente de métropole de Lyon en charge de l'eau, a été nommée présidente d'Eau du Grand Lyon en avril dernier. Photo Joel Philippson

Vendredi 18 septembre 2026

Actu Villeurbanne | 25

Villeurbanne

Le festival Curieux Détours revient pour observer la ville autrement

Tous les deux ans, depuis 2022, on voit passer en automne des groupes qui déambulent dans la ville, le nez en l'air, guidés par un ou une spécialiste, observant ce qui les entoure... Grâce au Rize, et à son Festival Curieux détours, ils regardent la ville autrement : histoire, urbanisme, nature, architecture, ou encore sa vie de quartier.

Pour cette 3^e édition, Le Rize propose 23 balades urbaines, placées sous le signe de la nouveauté et de la participation, avec des balades inédites pour tous les goûts (à pied, à vélo, gourmande, photo, architecturale...). Le tout avec la complicité d'habitants qui partagent leurs connaissances sur la Ville.

Au programme, des parcours à explorer en famille, des balades commentées, une grande randonnée villeurbannaise, la découverte de lieux insolites et méconnus... Si les Gratte-Ciel sont à l'honneur pour les Journées du patrimoine, on peut aussi

(re) découvrir les Buiers, ou Saint-Jean, La Feyssine, ou La Soie. On peut aussi suivre une déambulation poétique ou une lecture itinérante. Il est également possible de tenter sa chance pour gagner un tote-bag aux couleurs du festival.

Les Curieux détours, qu'est-ce que c'est ?

Ouvert en 2008, le Rize, centre dédié à la « mémoire ouvrière, multiethnique et fraternelle des villes du XX^e siècle », a pour vocation de « transmettre un récit commun de la ville, construit à partir des archives, des mémoires des habitants, et des travaux des chercheurs associés. »

Parmi d'autres actions, il a développé les Curieux détours : dix balades urbaines qui traversent des quartiers, et que l'on peut parcourir de façon autonome, à l'aide d'un smartphone et d'une application web, pour découvrir des quartiers de la Ville sous un



Toutes les balades sont accompagnées par une personne spécialisée dans le domaine concerné. Photo d'archives Claudine Spiès Barret

jour nouveau. Les parcours suivent des lignes colorées tracées au sol, et les étapes sont balisées par des clous métalliques munis d'un QR code.

Deux autres parcours sont thématiques : les lieux de mémoire de la Seconde Guerre

mondiale, et le patrimoine végétal. Que l'on soit passionné de l'histoire locale ou non, ces balades urbaines font voyager dans le temps à la découverte des histoires et des patrimoines villeurbannais.

● De notre correspondante, Claudine Spiès Barret

Festival du 18 septembre au 18 octobre - Gratuit sur inscription - <https://lerize.villeurbanne.fr/bientot-au-rize/le-festival-curieux-detours-est-de-retour> Curieux détours autonomes : <https://curieuxdetours-lerize.villeurbanne.fr/fr/1158-curieux-detours>